

Suivi du Plan de développement durable 2024-2028

Le tableau ci-dessous présente les résultats de 2024. Pour chacune des cibles, nous précisons à quel sous-objectif de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028* (SGDD) elle correspond. Une mise à jour du plan est prévue pour le premier trimestre 2025. Pour plus d'information sur [nos actions et notre performance en matière de développement durable](#).

Sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur	Mesure de départ (année ou période)	Cible 2024	Résultat 2024 / Commentaires
Approvisionnement responsable					
5.4.1 Augmenter la part des acquisitions responsables.	Accroître la part de nos approvisionnements responsables.	% de contrats intégrant de nouvelles composantes responsables	Nouvel indicateur	10	24,6 % / Intégration au calcul du suivi des mesures d'atténuation des risques de non-respect des droits de la personne dans nos chaînes d'approvisionnement ainsi qu'utilisation du questionnaire en santé-sécurité du travail comme critère d'admissibilité avec note de passage de 70 % dans six catégories d'achat.
	Accroître les occasions d'affaires offertes aux entreprises issues de l'économie sociale.	Nombre d'entreprises issues de l'économie sociale ayant un contrat ou une commande active pour l'année en cours	49 (2023)	55	82^a / Efforts soutenus auprès des parties prenantes externes ainsi que du personnel pour favoriser l'achat auprès d'entreprises d'économie sociale. Mise à jour du statut des entreprises enregistrées dans notre base de fournisseurs.
Biodiversité					
2.1.1 Bonifier et pérenniser le réseau d'aires protégées du Québec.	Déterminer le potentiel de conservation de nos propriétés dans le but de contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux en lien avec la conservation de la biodiversité.	Nombre cumulatif d'hectares ciblés pour la conservation	Nouvel indicateur	Adopter une méthode pour établir le potentiel de conservation	En cours / La méthode d'établissement du potentiel de conservation des lots d'Hydro-Québec s'articule autour de trois documents élaborés en 2024. Le guide pour la détermination de la valeur écologique des propriétés d'Hydro-Québec a servi à accorder une valeur écologique à chacun des 5 567 lots d'Hydro-Québec. La version préliminaire des deux autres documents, dont l'un décrit le mécanisme décisionnel qui permettra de repérer les occasions de conservation ou de protection de certaines propriétés et l'autre présente le cheminement de création d'une mesure de conservation reconnue avec les étapes à suivre et les groupes à consulter, fait actuellement l'objet de consultations.
2.1.2 Améliorer l'état de situation des espèces fauniques et floristiques du Québec.	Intégrer des mesures additionnelles d'amélioration ou de restauration visant à favoriser la biodiversité dans les projets.	% de projets assujettis à l'article 31 de la <i>Loi sur la qualité de l'environnement</i> intégrant des mesures additionnelles	Nouvel indicateur	100	75 / En 2024, Hydro-Québec a réalisé et déposé quatre études d'impact sur l'environnement pour autant de grands projets, dont trois intègrent une mesure de protection de la biodiversité supplémentaire. L'intégration de ces mesures aux projets déjà lancés a été plus complexe. Une telle mesure sera intégrée au quatrième grand projet au cours de 2025.

a) Données vérifiées par le BNQ.

Sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur	Mesure de départ (année ou période)	Cible 2024	Résultat 2024 / Commentaires
Communautés autochtones et collectivités durables					
3.2.2 Appuyer l'entrepreneuriat des femmes, des Autochtones et des personnes issues de la diversité.	Obtenir le niveau Or du Programme d'Accréditation des partenariats en relations avec les Autochtones (PAIR) du Conseil canadien pour les entreprises autochtones	Niveau de certification	Niveau Argent (2023)	Niveau Or	<p>Niveau Or / L'obtention de la certification Or en 2024 témoigne du travail accompli par Hydro-Québec en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • relations avec les communautés autochtones; • retombées économiques; • formation des Autochtones et de main-d'œuvre autochtone. <p>Les progrès réalisés à ce jour montrent que l'organisation est un bon partenaire d'affaires et qu'elle est engagée à promouvoir la prospérité des communautés autochtones. Elle s'engage aussi à offrir un milieu de travail ouvert et inclusif à ses employées et employés autochtones.</p>
	Soutenir l'entrepreneuriat féminin autochtone.	Contribution financière cumulative (M\$)	1 (2023)	2	<p>2^a / En 2024, la contribution d'Hydro-Québec de 1 000 000 \$ a été remise à la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec (CDEPNQL), comme convenu dans l'entente signée par les parties concernées. Le paiement s'est effectué en deux versements de 500 000 \$ par chèque, l'un en juin et l'autre en novembre. La contribution financière cumulative à la CDEPNQL atteint ainsi 2 000 000 \$ comme prévu.</p>
4.1.1 Appuyer les municipalités afin qu'elles interviennent de manière durable sur le territoire.	Accompagner les municipalités dans la réalisation de projets favorisant la biodiversité dans les emprises de lignes de transport.	Nombre cumulatif d'hectares aménagés	10,2 (2023)	40	<p>22,1^a / Les cibles annuelles ont été définies en fonction du nombre d'hectares aménagés en 2023, soit 19,68 ha, chiffre fourni par nos trois partenaires municipaux. Lors de l'exercice de compilation du nombre d'hectares aménagés au cours de 2024, Hydro-Québec a recalculé le nombre d'hectares des projets réalisés en 2023. Malheureusement, le total était de 10,2 ha et non de 19,68 ha pour 2023. Afin de susciter encore plus d'intérêt de la part de nos partenaires municipaux, nous comptons réaliser en 2025 des activités qui permettront de conférer une visibilité accrue à cette initiative.</p>
Consommation responsable					
1.1.3 Soutenir le développement des filières vertes et des technologies propres.	Atteindre la cible de 21 térawattheures (TWh) en économies d'énergie à l'horizon 2035 grâce à nos programmes en efficacité énergétique.	Nombre cumulatif de TWh bruts économisés	0,84 (2023)	1,77 (+0,93)	<p>2,01 (+1,17) / Le dépassement de la cible s'explique notamment par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'introduction d'un programme d'envergure de soutien financier au secteur résidentiel; • l'ajout de mesures porteuses assurant une très bonne performance du programme destiné à la clientèle d'affaires; • une bonification de 60 % de l'aide financière offerte à la clientèle agricole, notamment liée à de nouvelles mesures à son intention.

a) Données vérifiées par le BNQ.

Sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur	Mesure de départ (année ou période)	Cible 2024	Résultat 2024 / Commentaires
1.3.2 Faciliter les choix de consommation responsables et locaux.	Libérer un potentiel de 3 500 mégawatts (MW) d'électricité pouvant être effacée ou déplacée à l'horizon 2035 grâce à nos offres en gestion de la demande de puissance.	Nombre de MW d'électricité pouvant être effacée ou déplacée	2 041 (2023-2024)	2 152	2 371^a / Le résultat pour l'hiver 2024-2025 dépasse la cible fixée pour la période de référence grâce à des initiatives stratégiques de commercialisation et de promotion des offres qui ont permis d'accroître le nombre de clients et de clientes souscrivant à une option de gestion de la puissance, parmi autant notre clientèle résidentielle que nos clientèles d'affaires.
Décarbonation					
4.2.2 Réduire l'intensité énergétique du transport des personnes et des marchandises.	Réduire l'intensité énergétique du transport des personnes et des marchandises en bonifiant l'offre d'alimentation électrique.	Nombre de connecteurs de recharge rapide déployés au Québec pour les véhicules légers et lourds	897 (2023)	1 120	1 110^a / Le résultat est inférieur de 10 à la cible. En 2024, 75 connecteurs de plus ont été installés, mais n'ont pas été mis en service en raison de délais de raccordement importants.
5.6.1 Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures.	Réduire les émissions directes de GES (niveau 1).	% de réduction de tonnes d'équivalent CO ₂	362 820 (moyenne de la période 2015-2020)	-5	Non disponible / La donnée finale sera publiée sur la page Web consacrée au développement durable .
5.8.1 Réduire les émissions de GES du parc de véhicules légers et lourds de l'État.	Convertir progressivement notre parc de véhicules en y remplaçant les véhicules à essence par des modèles à zéro ou à faibles émissions.	% d'électrification du parc de véhicules légers (HERB)	39 (2023)	47	46^a / L'objectif d'électrification du parc d'Hydro-Québec a pratiquement été atteint. Les efforts se poursuivront au cours de 2025 pour atteindre la cible de 50 %.
Économie circulaire					
1.1.2 Accélérer le développement de l'économie circulaire.	Mettre en œuvre un plan visant à établir nos orientations d'entreprise en matière d'économie circulaire.	% de réalisation du plan	0 (2023)	0	0 % / En 2024, afin d'orienter la réalisation du <i>Plan d'action</i> , nous avons élaboré une stratégie favorisant la transition vers l'économie circulaire. La vision, les axes d'action et les objectifs qui y sont définis précisent les fondements des initiatives qui seront mises en œuvre en 2025. De plus, Hydro-Québec a participé aux activités liées à l'élaboration d'outils pour les donneurs d'ouvrage du Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC) en proposant des projets comme bancs d'essai.
5.6.2 Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation.	Mettre en œuvre un plan de circularité de nos matières résiduelles, y compris celles issues de nos chantiers de construction, de réfection et de rénovation.	Cumul des nouvelles initiatives de circularité, y compris celles qui impliquent les matières issues de nos chantiers de construction, de réfection et de rénovation	0 (2023)	0	0 / Nous avons exploré diverses façons de réduire l'empreinte environnementale de nos chantiers. Nous avons choisi des endroits où mettre en place des initiatives d'économie circulaire permettant de réduire l'utilisation de nouvelles ressources et de valoriser les matières résiduelles. Dans ce contexte, nous avons modifié les clauses de nos appels d'offres et avons conclu des ententes sur le conditionnement de matériaux. Ces projets sont en cours et se poursuivront en 2025. Ils sont documentés, ce qui permettra de dresser un bilan.

a) Données vérifiées par le BNQ.

Sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur	Mesure de départ (année ou période)	Cible 2024	Résultat 2024 / Commentaires
Gouvernance responsable					
5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales.	Évaluer la durabilité de nos projets assujettis à l'article 31 de la <i>Loi sur la qualité de l'environnement</i> .	% de grands projets évalués	0 (2023)	100	100 / Nous avons réalisé une évaluation de la durabilité de nos quatre projets assujettis à l'article 31 de la LQE. En 2025, nous tenterons de trouver des façons de réaliser les évaluations plus en amont afin de maximiser les avantages.
5.3.4 Augmenter la part des programmes normés qui incluent des critères de durabilité.	Intégrer des critères de durabilité dans le processus d'évaluation et d'attribution des dons et commandites.	% des organismes bénéficiant de dons et commandites qui répondent aux critères de durabilité	Nouvel indicateur	15	44^a / En 2024, nous avons déployé un nouveau système de traitement des demandes de dons et de commandites. Accompagné d'un formulaire posant des questions précises, il nous a permis de déterminer efficacement les organismes répondant aux critères de durabilité, ce qui explique le dépassement des objectifs fixés. Parmi les 605 organismes ayant obtenu une contribution financière d'Hydro-Québec, 266 ont déclaré avoir une mission ou des initiatives environnementales.
Infrastructures durables et résilientes					
5.6.1 Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures.	Intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans nos processus ciblés.	Nombre de processus	36 (2023)	44	nd / Indicateur en révision
5.7.1 Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles de l'État.	Renouveler nos certifications BOMA BEST, selon la version 4.0 des normes applicables.	% de renouvellements à la version 4.0 des normes	0 (2023)	22	0 % / Les renouvellements prévus ont été entrepris, mais le processus de certification a changé, ce qui a repoussé les échéances. Le processus sera terminé au début de 2025.
Ressources humaines					
Sans objet	Améliorer la sécurité en milieu de travail en nous outillant de manière à réduire les risques d'accident.	Taux de fréquence des accidents du travail avec décès et perte de temps par 200 000 heures travaillées à Hydro-Québec	1,17 (2023)	1,12	0,90^a / En 2024, Hydro-Québec a réduit significativement le taux de fréquence des accidents de travail avec perte de temps grâce à plusieurs initiatives visant à améliorer la santé-sécurité du travail. Cette baisse résulte de mesures telles que l'amélioration des processus de gestion des risques, la formation continue des employés sur les pratiques sécuritaires, et la mise en œuvre de nouvelles technologies pour surveiller les activités et prévenir les incidents.

a) Données vérifiées par le BNQ.

Sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur	Mesure de départ (année ou période)	Cible 2024	Résultat 2024 / Commentaires
5.8.2 Augmenter la part modale du transport actif, collectif et alternatif à l'auto-solo des employés de l'Etat.	Accroître la part du transport actif, collectif ou autre du personnel par rapport au voiturage en solo.	% des modes de transport autres que le voiturage en solo	nd	50	50 / En raison d'une différence entre la méthode du sondage réalisé par Hydro-Québec en 2023 et celle du sondage mené par le gouvernement provincial en 2024, nous avons décidé de moduler nos cibles en fonction des résultats de ce dernier. De plus, le programme de mobilité durable a été de nouveau déployé dans la dernière année, notamment avec l'offre d'ateliers de mécanique de vélo aux principaux pôles administratifs, la promotion des rabais d'entreprise Bixi et àVélo, le retour garanti pour les employés et employées qui font du covoiturage ainsi qu'une conférence-midi sur le voyage à vélo. Nous avons revu les critères d'aménagement de nos stationnements afin d'intégrer davantage la mobilité durable. Enfin, Hydro-Québec a remporté le Défi sans auto solo.